

# les industries techniques

**Pour la première fois, une évaluation économique du segment des industries techniques est proposée dans le bilan du secteur de l'audiovisuel et du cinéma. Ces résultats et analyses sont établis à partir de données fournies par la Ficam (Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia).**

**Les industries techniques réalisent un chiffre d'affaires de 1,25 Md€ en 2005, en progression de 5,0 % par rapport à l'année précédente.**

## contours des industries techniques

Les prestataires techniques du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia sont référencés par l'INSEE sous le code APE 921D. Plus de 500 sociétés sont recensées en France sous ce code qui n'apparaît toutefois pas suffisant pour définir précisément les contours de la filière. En effet, certaines activités rattachées au code 921D n'entrent pas dans le champ de la prestation technique pour le cinéma, l'audiovisuel et le multimédia. C'est le cas notamment des prestations techniques pour le spectacle vivant. Par ailleurs, de nombreuses sociétés inscrites sous ce même code sont des microstructures (entreprises unipersonnelles à domicile) dont l'économie ne relève pas directement de la prestation technique professionnelle.

A l'inverse, d'autres codes APE intègrent des entreprises qui relèvent, de par la nature des services fournis, des industries techniques :

- les fabricants de matériel (ou constructeurs) relèvent du code 514S (autres commerces de gros de biens de consommation) ou du code 334B (fabrication d'instruments d'optique et de matériel photographique) ;
- les laboratoires sont classés en 748B (laboratoires de développement et de tirage) ;
- les salles de projection pour contrôle des copies relèvent du code 921J (projection de films cinématographiques) ;
- les entreprises de duplication sont classées en 223C (reproduction d'enregistrements) ;
- les entreprises de télécommunication pour le compte de tiers relèvent du code 642B (autres activités de télécommunication).

Au final, le segment des industries techniques compte 472 entreprises.

Les industries techniques assurent des prestations indispensables dans le processus de création, de production et de diffusion des œuvres cinématographiques et audiovisuelles. Elles fournissent notamment la matière support des œuvres originales (pellicule, cassette, disque dur), les équipements pour les tournages (prise de vue, prise de son, machinerie, éclairage...) et les installations fixes équipées pour les tournages (studios). Elles assurent également la modification des images imposée par le récit (postproduction et effets spéciaux) et la reproduction des œuvres originales pour la diffusion (copies, traitement dans les laboratoires, duplication). Enfin, elles fournissent le matériel permettant la projection dans les salles, la diffusion à la télévision ou sur Internet et les outils nécessaires à la conservation des œuvres (numérisation, archivage, stockage).

Ainsi, les industries techniques intègrent :

- les fabricants, qui regroupent eux-mêmes les constructeurs de matériel (équipement nécessaire aux besoins de production) et les fabricants ou distributeurs de support de pellicule destiné à la prise de vue, la post-production, le tirage de copies et la projection en salle de cinéma ;

- les prestataires du tournage, qui regroupent les loueurs de matériels (caméras, objectifs, grues, éclairage, consoles son, perches, etc.), les régies mobiles (studios mobiles équipés pour la retransmission des événements télévisuels) et les studios de prises de vue (plateaux d'enregistrement image et effets spéciaux) ;
- les laboratoires, qui interviennent aux différentes phases de l'élaboration d'une œuvre, du tournage à la finition. Ils regroupent les laboratoires de production (développement des rushes de tournage), les laboratoires de postproduction (cf. les postproducteurs) et les laboratoires de série (tirage des copies) ;
- les postproducteurs image, qui réalisent l'ensemble des finalisations d'une œuvre après son tournage (montage, effets visuels, étalonnage) ;
- les postproducteurs son, qui effectuent le montage de bandes audio sur les images, à partir de sons enregistrés en tournage ou reproduits en studio (auditorium) et, lorsqu'il s'agit d'une version internationale, assurent la prestation de doublage. ;
- les entreprises spécialisées dans la restauration des œuvres (suppression ou atténuation des défauts d'une œuvre dégradée par le temps), l'archivage ou le stockage (numérisation et conservation des données).

### **précisions méthodologiques**

Les données qui figurent dans ce chapitre ont été collectées et analysées par la Ficom (Fédération des industries du cinéma, de l'audiovisuel et du multimédia), qui regroupe plus de 150 entreprises dont l'activité couvre l'ensemble des métiers et du savoir-faire technique de l'image et du son du spectacle enregistré. En termes de chiffre d'affaires, ses adhérents représentent plus de 70 % de l'ensemble des industries techniques.

Chaque année, les dirigeants des entreprises adhérentes à la Ficom fournissent des données économiques et sociales concernant leurs structures. Ces informations, complétées de données publiées, sont analysées par la Ficom de manière à dégager les grandes tendances qui caractérisent le secteur.

Pour constituer l'échantillon retenu pour l'étude du secteur, une sélection a été opérée parmi les adhérents de la Ficom au 1<sup>er</sup> juillet 2006 (panel d'une centaine de sociétés ayant fourni des données exploitables sur plusieurs années). Il convient de préciser que chaque société est considérée indépendamment de son appartenance à un groupe (sauf mention expresse).

### **des entreprises de taille modeste**

Selon les résultats de l'étude réalisée par la Ficom, plus de 80 % des entreprises relevant des industries techniques réalisent un chiffre d'affaires inférieur à 10 M€ en 2005, comme en 2004. Cette tranche est majoritairement composée de sociétés dont le chiffre d'affaires est compris entre 1 M€ et 5 M€. De nombreux postproducteurs image et son figurent dans cette catégorie.

Considérées individuellement, très peu d'entreprises réalisent un chiffre d'affaires supérieur à 50 M€. En revanche, l'analyse du chiffre d'affaires par groupe d'entreprises financièrement liées fait apparaître que ce seuil est souvent franchi. Il concerne 10 groupes, soit 41 sociétés affiliées. Dans les années à venir, il semble probable que la concentration s'accroisse.

En 2005, 48,6 % des sociétés emploient entre 10 et 49 salariés permanents (47,5 % en 2004) et 38,5 % d'entre elles comptent moins de 10 salariés (37,6 % en 2004). Les industries techniques sont des entreprises de taille modeste. Toutefois, leur taille moyenne est supérieure à celle de l'ensemble des entreprises nationales. En effet, les statistiques relatives à l'ensemble du secteur de l'industrie, du commerce et des services en France indiquent que 84 % des sociétés emploient de 1 à 9 salariés et 14 % de 10 à 49 salariés (hors entreprises agricoles et financières, source INSEE au 1<sup>er</sup> janvier 2004). Pour le sous-secteur de la prestation de services, la répartition est du même ordre puisque 81 % des entreprises emploient 1 à 9 salariés.

A l'échelle des groupes, les effectifs permanents s'élèvent en moyenne à 400 salariés dans le secteur des industries techniques. Sur 10 groupes identifiés, deux emploient plus de 600 salariés permanents.

#### **NOMBRE D'ENTREPRISES SELON LE CHIFFRE D'AFFAIRES**

	2004	2005
inférieur à 1 M€	19	22
entre 1 M€ et 5 M€	47	52
entre 5 M€ et 10 M€	15	14
entre 10 M€ et 20 M€	10	10
supérieur à 20 M€	10	11
<b>total</b>	<b>101</b>	<b>109</b>

champ : entreprises ayant fourni l'ensemble des informations en 2004 et 2005  
source : Ficam

#### **NOMBRE D'ENTREPRISES SELON LES EFFECTIFS PERMANENTS**

	2004	2005
1 à 9 salariés	38	42
10 à 49 salariés	48	53
50 à 99 salariés	8	6
100 salariés et plus	7	8
<b>total</b>	<b>101</b>	<b>109</b>

champ : entreprises ayant fourni l'ensemble des informations en 2004 et 2005  
source : Ficam

### **1,25 Md€ de chiffre d'affaires**

Pour évaluer le chiffre d'affaires global des industries techniques, seules les entreprises réalisant plus de 50 % de leur chiffre d'affaires dans le domaine de la prestation technique sont retenues ici.

Le chiffre d'affaires de la filière des industries techniques est évalué à 1,25 Md€ en 2005, en progression de 5,0 % par rapport à 2004. Entre 2001 et 2003, ce chiffre d'affaires avait connu un recul dont les causes sont bien identifiées : délocalisation croissante des tournages à l'étranger, diminution des volumes de production sur les marchés du flux télévisuel et des films publicitaires, évolutions technologiques exigeant de lourds investissements alors que le matériel en place n'est pas encore amorti, délais de paiement pouvant atteindre six mois et nécessité d'employer une main œuvre qualifiée, donc coûteuse.

A partir de 2004, le chiffre d'affaires renoue avec la croissance. Cette évolution résulte notamment de la relocalisation des tournages sur le territoire national, favorisée par la mise en place du crédit d'impôt en matière d'œuvres cinématographiques et audiovisuelles et par le développement des aides régionales. Le redressement du marché a permis aux entreprises de reprendre leurs investissements et de rester à la pointe de l'innovation en s'appropriant les technologies les plus récentes (Haute Définition, dématérialisation des données, hausse des capacités de stockage, post-production en temps réel, etc.).

En 2005, les entreprises réalisant moins de 5 M€ de chiffre d'affaires captent ensemble 19,1 % du chiffre d'affaires total des industries techniques (17,4 % en 2004). A l'autre extrémité, les sociétés atteignant 10 M€ de chiffre d'affaires agrègent 69,1 % du chiffre d'affaires total en 2005 (68,9 % en 2004).

## CHIFFRE D'AFFAIRES DES INDUSTRIES TECHNIQUES (M€)

	2001	2002	2003	2004	2005
prestataires techniques*	1 270	1 230	1 170	1 190	1 250
évolution	-	-3,1 %	-4,9 %	+1,7 %	+5,0 %
entreprises répondantes **	-	-	669	718,3	776,0
évolution	-	-	-	+7,4%	+8,0 %

\* entreprises adhérentes à la Ficam, soit environ 70 % du chiffre d'affaires total des industries techniques

\*\* entreprises ayant fourni l'ensemble des informations en 2004 et 2005

source : Ficam

### la télévision, premier client des prestataires techniques

Les deux principales filières clientes des prestataires techniques sont le cinéma et la télévision. En 2005, le marché télévisuel (programmes de stock et de flux) génère 44,7 % des recettes des prestataires techniques (43,1 % en 2004). Le chiffre d'affaires généré par la télévision progresse de 12,0 % entre 2004 et 2005. Le marché télévisuel devient ainsi la première source de revenus pour les industries techniques en 2005. Cette progression est une conséquence du retour à la croissance du secteur. Cette embellie a notamment permis aux prestataires intervenant sur les programmes de flux de s'équiper de cars régies Haute Définition, investissements qui ont induit de nouvelles recettes en provenance de la télévision.

En 2004, le marché du cinéma occupait la place de premier marché des industries techniques, générant 44,2 % de leur chiffre d'affaires. Les ressources en provenance de la filière cinématographique sont en légère baisse en 2005 (-3,7 % à 39,4 % du chiffre d'affaires total).

Le troisième marché des industries techniques est celui de la publicité (8,2 % en 2004, 7,8 % en 2005). Le chiffre d'affaires généré par ce segment progresse de 2,9 % entre 2004 et 2005. Cette hausse fait suite à une baisse continue depuis 2000, la prestation technique en faveur du secteur publicitaire étant progressivement délocalisée, en particulier l'activité de tournage.

Enfin, la part générée par l'animation progresse régulièrement dans le chiffre d'affaires des prestataires techniques. Passant de 1,4 % à 3,1 %, elle double entre 2004 et 2005. Les recettes en provenance de l'animation augmentent de 144 % en 2005.

## CHIFFRE D'AFFAIRES DES INDUSTRIES TECHNIQUES SELON LES MARCHES (M€)

	2004	2005
télévision (stock + flux)	309,4	346,5
cinéma	317,6	305,7
publicité	59,2	60,9
animation	10,0	24,4
institutionnel	13,0	17,3
autres (vidéo, formation, spectacle vivant,...)	9,1	21,2
total	<b>718,3</b>	<b>776,0</b>

champ : entreprises ayant fourni l'ensemble des informations en 2004 et 2005

source : Ficam

## les métiers de tournage sont les principales sources de revenus

Afin d'évaluer la contribution de chacun des sous-secteurs des industries techniques dans les recettes totales de la filière, le chiffre d'affaires de chaque entreprise est réparti entre les différents métiers qu'elle exerce.

Entre 2004 et 2005, chaque métier enregistre une progression de son chiffre d'affaires. La répartition des recettes selon les métiers évolue peu.

Les métiers du tournage contribuent à hauteur de 31,1 % au chiffre d'affaires total des prestataires techniques en 2005 (30,7 % en 2004). Les recettes de tournage progressent de 9,4 % entre 2004 et 2005. La postproduction image génère 19,0 % du chiffre d'affaires total en 2005, en hausse de 10,7 % par rapport à l'année précédente (18,5 % de part de marché en 2004). En troisième position, les prestations de laboratoire et de sous-titrage sont à l'origine de 18,3 % des recettes totales en 2005 (18,0 % en 2004), soit un chiffre d'affaires en progression de 9,8 %.

### CHIFFRE D'AFFAIRES DES INDUSTRIES TECHNIQUES SELON LES METIERS (M€)

	2004	2005
postproduction image	133,2	147,4
postproduction son	33,6	35,9
doublage	50,3	55,1
diffusion	24,7	27,7
tournage studios	61,9	54,6
tournage loueurs	64,2	63,4
tournage vidéo mobile	94,6	123,4
duplication	3,2	8,9
laboratoire et sous-titrage	129,2	141,9
fabricant	99,4	99,5
archivage, stockage, restauration	0,9	3,7
autres (génériques, trucages, logistique,...)	23,1	14,5
total	<b>718,3</b>	<b>776,0</b>

champ : entreprises ayant fourni l'ensemble des informations en 2004 et 2005

source : Ficam

### près de 10 % de chiffre d'affaires à l'exportation

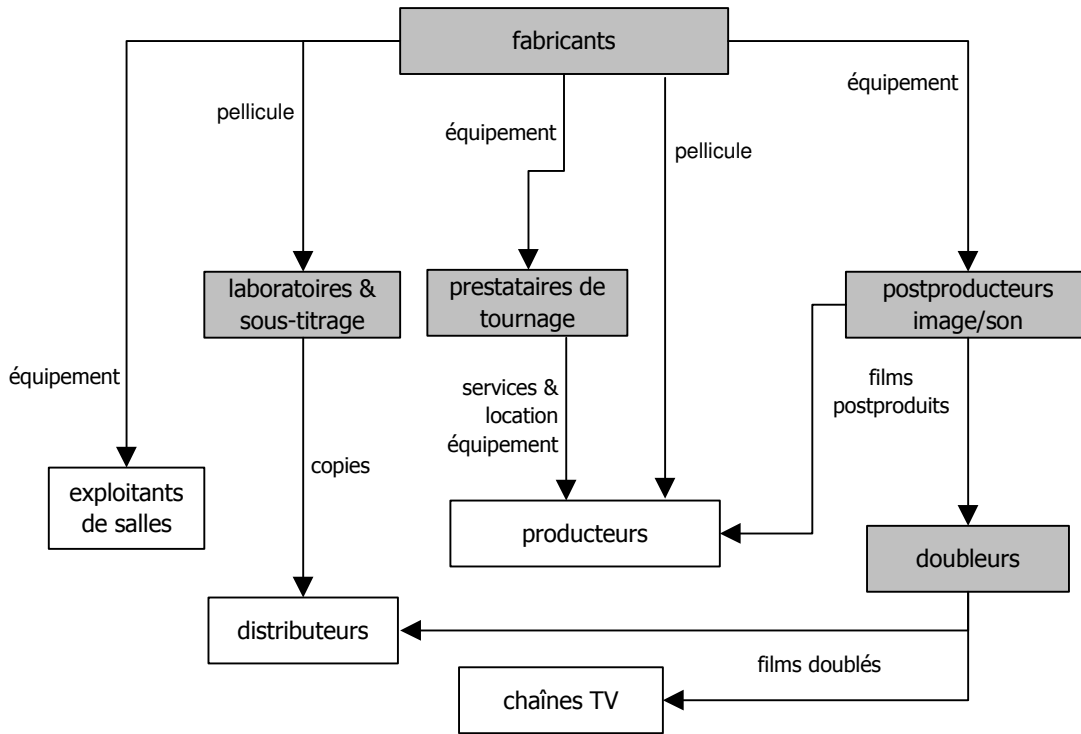
Pour les industries techniques, l'exportation résulte essentiellement de prestations réalisées sur le territoire français pour des œuvres étrangères et dont la facturation est effectuée dans un autre pays.

En 2005, 9,9 % du chiffre d'affaires des industries techniques provient de l'exportation (8,7 % en 2004). Les exportations sont en progression de 22,5 % entre 2004 et 2005. La plus grande partie des exportations des prestataires techniques est réalisée par les entreprises enregistrant plus de 20 M€ de chiffre d'affaires (73,0 % en 2005, 64,0 % en 2004).

### des investissements en forte progression

En 2005, les investissements des prestataires techniques progressent de plus de 36 % par rapport à 2004. Ils correspondent en moyenne à 6,1 % du chiffre d'affaires des entreprises. Ce taux est à comparer à celui de la moyenne des entreprises nationales qui s'élève à 9,0 % (source : INSEE). Chaque entreprise investit en moyenne 431 000 € en 2005, contre 342 000 € en 2004.

## PRINCIPAUX METIERS ET CLIENTS DES INDUSTRIES TECHNIQUES



source : CNC-Ficam